

**Délibération CA 2016/12/13 – 7**

**Point 8 de l'Ordre du Jour**

**CONTROLE INTERNE et FONCTION "AUDIT INTERNE"**

*Document transmis aux Administrateurs*

Il s'agit de faire évoluer le Contrôle Interne Comptable & Financier (CICF) en :

- distinguant le Contrôle Interne Comptable et le Contrôle Interne Budgétaire. Les deux dispositifs seront animés et coordonnés par un Comité de Pilotage Contrôle Interne unique,
- installant une nouvelle fonction d'audit interne en tant qu'outil d'évaluation des dispositifs Contrôle Interne Comptable et Contrôle Interne Budgétaire, mais aussi plus globalement de maîtrise et de gestion des risques majeurs de l'Établissement.

L'audit interne doit aider l'Université à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'évolution du CICF en CIC et CIB ainsi que leur coordination au sein d'un comité de pilotage « Contrôle Interne ». Ils approuvent le principe de création d'un Comité d'Audit Interne et de Management des Risques confié à des tiers extérieurs à l'Établissement.

Les membres du Conseil d'Administration seront invités à se prononcer sur les étapes ultérieures nécessaires à l'installation de cette fonction, notamment :

- o Désignation des membres du Comité d'Audit Interne,
- o Validation d'une charte de l'audit interne, cadre de référence de l'exercice de cette activité,
- o Vote du plan d'audit pour 2017.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
Présents	20
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>25</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>1</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 14 décembre 2016



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- **Transmis au Recteur Chancelier le 20/12/2016**

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **13 DÉCEMBRE 2016**

### Délibération CA 2016/12/13 – 8

Point 9 de l'Ordre du Jour

#### SORTIES de BIENS de L'INVENTAIRE 2016

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 7

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la sortie de l'inventaire de la liste proposée des biens.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
<i>Présents</i>	20
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>26</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 14 décembre 2016



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 20/12/2016

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **13 DÉCEMBRE 2016**

### Délibération CA 2016/12/13 – 9

Point 10 de l'Ordre du Jour

#### ACCEPTATION de DONS 2016 – 2<sup>ème</sup> LISTE

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 8

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la 2<sup>ème</sup> liste proposée des dons acceptés en 2016.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	26
<i>Présents</i>	20
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>26</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 14 décembre 2016



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 20/12/2016



# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **13 DÉCEMBRE 2016**

### Délibération CA 2016/12/13 – 10

Point 14 de l'Ordre du Jour

#### AUTO-ÉVALUATION des IUT et DÉPÔT des DOSSIERS en VUE du PROCESSUS D'HABILITATION

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 9

(Clé USB)

#### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte de l'auto-évaluation des IUT et du dépôt des dossiers en vue du processus d'habilitation des DUT.

#### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	20
Présents	16
Représentés	4
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>19</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 14 décembre 2016



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 20/12/2016

**Délibération CA 2016/12/13 – 11**

Point 11 de l'Ordre du Jour

RÉNOVATION du CYCLE MASTER : PRINCIPES et CRITÈRES de RECRUTEMENT à TRANSMETTRE au MINISTÈRE

*Document transmis aux Administrateurs*

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les principes suivants applicables à l'Établissement, en vue de la préparation de la mise en œuvre de la réforme du 2<sup>ème</sup> cycle des études supérieures :

- dans la mesure du possible et du souhaitable, chercher à augmenter le nombre d'étudiants diplômés chaque année d'un master et travailler à la définition des capacités d'accueil en conséquence,
- avoir une démarche de mise en œuvre du processus de sélection transparente et formalisée à l'égard des candidats,
- être très attentif à la définition des prérequis par formation,
- repenser le cycle Licence comme pouvant permettre une insertion professionnelle à BAC+3.

L'exécution de ces principes est subordonnée à la publication des dispositions législatives et réglementaires relatives au diplôme national de Master.

Nota :

Ces principes ont pour objet de permettre à l'Université de Lorraine de déterminer les caractéristiques suivantes (délibération à venir) :

- les mentions et les parcours pour lesquels une capacité d'accueil est définie à l'admission en 1<sup>ère</sup> année de master,
- les mentions et les spécialités pour lesquels une capacité d'accueil est définie par dérogation temporaire à l'entrée en 2<sup>ème</sup> année de Master,
- les mentions et les parcours pour lesquels aucun recrutement n'est mis en place, par dérogation,
- la capacité d'accueil par parcours, spécialité ou mention,
- les critères d'examen des dossiers (prérequis).



## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	20
Présents	16
Représentés	4
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>2</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 14 décembre 2016

Le Président  
Pierre MUTZENHARDTPublicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 20/12/16**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 16/12/2016**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 20/12/2016**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **13 DÉCEMBRE 2016**

**Délibération CA 2016/12/13 – 12**

Point 12 de l'Ordre du Jour

CONVENTION de COOPÉRATION entre le RECTORAT, L'UNIVERSITÉ de LORRAINE, les LYCÉES et les COLLÉGIUMS RELATIVE aux CLASSES PRÉPARATOIRES aux GRANDES ÉCOLES

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 10

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la convention modifiée de coopération entre le Rectorat, l'Université de Lorraine, les lycées et les Collégiums relative aux Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	19
<i>Présents</i>	15
<i>Représentés</i>	4
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>1</b>

Fait le 14 décembre 2016



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 20/12/2016



# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **13 DÉCEMBRE 2016**

**Délibération CA 2016/12/13 – 13**

Point 15 de l'Ordre du Jour

OUVERTURE en APPRENTISSAGE du DIPLÔME D'INGENIEUR des INDUSTRIES CHIMIQUES de L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE des INDUSTRIES CHIMIQUES (ENSIC), CURSUS PHARMPLUS

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 11

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la demande d'ouverture en apprentissage du diplôme d'ingénieur des industries chimiques de l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques (ENSIC), cursus PharmaPlus.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	19
<i>Présents</i>	15
<i>Représentés</i>	4
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>19</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 14 décembre 2016



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 20/12/2016



# CONSEIL d'ADMINISTRATION

## Relevé de Délibérations

Séance du **13 DÉCEMBRE 2016**

**Délibération CA 2016/12/13 – 14**

Point 17 de l'Ordre du Jour

CRÉATION du DIPLÔME UNIVERSITAIRE (DU) SANTÉ et ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 12

### Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la création du Diplôme Universitaire (DU) *Santé et Activité Physique Adaptée*.

### Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	19
<i>Présents</i>	15
<i>Représentés</i>	4
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>18</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>1</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 14 décembre 2016



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 20/12/2016